

**11^{ème} Session de la Conférence
Islamique au Sommet**

DECLARATION DE DAKAR

NOUS, Souverains, Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), réunis à l'occasion de notre onzième Conférence ordinaire, à Dakar, capitale de la République du Sénégal, du 6 au 7 Rabiul Al Awwal 1429 H, correspondant aux 13 et 14 mars 2008 ;

Avons mesuré toute l'importance historique de ce Sommet, dans les premières années du troisième millénaire marqué par de profondes mutations sur l'échiquier mondial, singulièrement aux plans idéologique, politique, économique, scientifique et technologique.

Il s'y ajoute que la onzième Conférence au Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique est la première après notre troisième (3^{ème}) Session extraordinaire tenue à Makkah Al-Moukarrama, au Royaume d'Arabie Saoudite, les 5 et 6 Dhoul Qaada 1426H, correspondant aux 7 et 8 décembre 2005, rencontre dont le caractère historique et la grande fierté qu'elle a procurée à la Oummah islamique sont illustrés par le Programme d'Action Décennal adopté, à cette occasion.

NOUS avons souligné, à nouveau, les lignes directrices de ce Programme pour faire face aux défis avec lesquels la Oummah islamique se trouve confrontée au 21^{ème} siècle, dans la quête permanente du monde musulman d'exploiter toutes les opportunités qui s'offrent à lui pour accéder à un développement durable, dans la paix, la fraternité en ALLAH et la solidarité agissante.

NOUS avons la fierté de proclamer, encore une fois, à la face du monde, que la Oummah islamique a la chance, devant ces défis, de puiser, dans les enseignements sublimes du Saint Coran, les solutions appropriées aux problèmes contemporains qui interpellent les sociétés humaines. C'est que l'Islam, religion de parfaite dévotion à ALLAH le TOUT PUISSANT, est aussi un vecteur irremplaçable de progrès, ici-bas, tant il est vrai que son message de salut pour l'homme embrasse tous les domaines de l'existence.

Sous cet éclairage, NOUS avons considéré que la onzième Conférence au Sommet de l'Organisation de la Conférence islamique, « Session de la Oummah islamique dans le 21^{ème} siècle » constituait un heureux prolongement du Sommet extraordinaire de Makkah Al Moukarramah, dans la mesure où elle a permis d'impulser notre commune volonté politique de réaliser, étape par étape, les nobles objectifs que cherche à atteindre la Oummah islamique.

Dans cette voie, NOUS estimons que la nécessaire unité de la Oummah islamique doit demeurer, dans nos cœurs et nos esprits, un but ultime qui dicte, au niveau de nos Etats, une conduite privilégiant le dépassement et la prise en compte des valeurs et intérêts communs par rapport aux facteurs de division, de haine et de confrontation.

Par delà la Oummah islamique, les Hauts Dirigeants des Etats du monde musulman renouvellent leur attachement à la préservation de la paix et de la sécurité internationales, qui est un des objectifs de l'OCI et, partant, la totale adhésion de celle-ci

à la mission primordiale de l'ONU dans cette voie ainsi qu'à la légalité internationale comme règle devant s'imposer à tous, en dehors de toute politique de deux poids, deux mesures.

C'est la raison pour laquelle NOUS proclamons, à nouveau, notre détermination à œuvrer pour le triomphe de toutes les causes de la Oummah islamique, dans l'esprit des résolutions adoptées, à ce sujet, par la Conférence islamique et l'ONU.

Dans cette optique, NOUS réaffirmons, solennellement, pour assurer une paix juste et durable au Moyen-Orient, la nécessité d'appliquer toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur Al-Qods Al-Sharif, dont la question est à la base de la création de l'OCI et sur l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, par la création d'un Etat indépendant avec des frontières internationalement garanties.

NOUS réitérons notre condamnation du refus d'Israël, érigé en conduite constante, de se conformer intégralement à ces résolutions, de permettre l'établissement d'un Etat indépendant de Palestine, avec Al-Qods Al-Sharif comme capitale, sans discontinuité territoriale, de libérer le Plateau du Golan syrien et de respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban.

NOUS réaffirmons la solidarité de nos Etats respectifs avec la lutte héroïque du peuple palestinien dont NOUS saluons le courage exemplaire qui figure parmi les plus belles pages de l'histoire de la Oummah islamique.

NOUS proclamons, une nouvelle fois, notre position commune sur le règlement global du problème palestinien, conformément aux résolutions de l'OCI, celles des Nations Unies, à l'Initiative arabe de paix et à la Feuille de Route du Quartet, et ce dans l'esprit de l'attachement constant de l'Organisation de la Conférence Islamique au processus de paix au Moyen-Orient.

Notre foi en cette option stratégique pour la recherche de la paix dans cette partie du monde, d'où sont partis tant de messages spirituels prônant l'amour du prochain, est l'expression d'un enracinement dans les valeurs de l'Islam, religion de paix qui bannit toutes les formes d'exclusivisme et d'extrémisme, et qui justifie cette citation découlant d'un verset du Saint Coran « Tu n'es Prophète que pour l'instauration de la Paix dans le monde ».

C'est forts de cette conviction profonde que NOUS, Souverains, Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de la Conférence islamique, renouvelons Notre engagement à œuvrer, avec plus d'intensité, pour que le visage authentique de l'Islam soit mieux illustré à travers le monde, suivant les lignes directrices figurant dans le Programme d'Action Décennal issu du troisième Sommet extraordinaire de Makka Al-Moukarramah et qui visent à combattre l'islamophobie dont les desseins sont de dénaturer notre religion.

Ainsi, NOUS restons constants dans notre ferme condamnation de l'extrémisme et du dogmatisme sous toutes leurs formes et manifestations, incompatibles avec l'Islam, religion de la modération, de la mesure et de la co-existence pacifique. C'est dans cet esprit que NOUS soutenons l'idée du dialogue des civilisations et NOUS considérons que, dans cette voie, il est important de prévoir une étape préparatoire par l'organisation d'une grande rencontre internationale sur le dialogue islamo-chrétien impliquant les Gouvernements, entre autres acteurs.

Sur la base de ces considérations liées à nos croyances religieuses, NOUS réitérons notre condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, en nous référant au Programme d'Action Décennal adopté à Notre troisième Sommet extraordinaire et dans lequel il est mentionné qu'il s'agit d'un « phénomène mondial qui n'est lié à aucune religion, race, couleur ou pays » et qu'il convient de distinguer ce fléau de la « résistance légitime à l'occupation étrangère, laquelle proscribit de verser le sang des civils innocents ». L'adoption d'une Convention de l'OCI sur le terrorisme, d'autres initiatives à caractère international dans l'espace islamique pour combattre le terrorisme ainsi que l'implication de l'OCI dans les efforts visant l'adoption d'un Code international de conduite pour la lutte contre ce phénomène odieux traduisent Notre total rejet de celui-ci.

En partageant profondément les préoccupations de la communauté internationale face au terrorisme, NOUS confirmons le souci constant de l'Organisation de la Conférence Islamique de ne pas être en reste dans les actions collectives destinées à relever les défis majeurs avec lesquels les nations sont confrontées, dans le cadre de la mondialisation. Ainsi, NOUS accordons beaucoup d'importance aux notions de Droits de l'Homme et de bonne gouvernance, pour les promouvoir continuellement dans nos Etats respectifs comme des facteurs devenus incontournables de progrès et d'épanouissement humains.

C'est dans le même souci de faire jouer, à l'Organisation de la Conférence Islamique, tout son rôle dans la maîtrise des problèmes induits par la mondialisation que NOUS réaffirmons Notre volonté politique de susciter ou de soutenir toutes initiatives visant, entre autres, à combattre les catastrophes naturelles, à résoudre les défis environnementaux qui menacent l'Humanité, à éradiquer la pauvreté, à participer pleinement à la campagne mondiale pour résorber la fracture numérique, notamment en versant des contributions volontaires, à faire face à la question lancinante de l'Energie comme facteur vital de développement ainsi qu'à la promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfance devenue une exigence majeure de société.

Si l'Organisation de la Conférence Islamique manifeste autant d'intérêt à contribuer à la solution progressive des défis qui interpellent le monde contemporain, elle ne peut qu'en faire davantage pour ce qui concerne ses Etats membres et les minorités musulmanes, en puisant dans les enseignements de l'Islam, singulièrement le devoir de solidarité islamique.

La coopération intra-islamique, dans les domaines de compétence que couvrent les trois Comités permanents de l'OCI, est un devoir impérieux que dictent à la fois ces enseignements et les exigences nouvelles du développement, dont nos Etats doivent tirer profit des avantages et identifier les effets pervers, notamment au plan de la culture islamique, afin de les combattre avec efficacité.

NOUS, Souverains, Chef d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, ayant hautement conscience de ce devoir, dont l'accomplissement doit être constamment sous-tendu par le concept de solidarité islamique, réaffirmons la priorité que NOUS accordons à la mise en œuvre de cet exaltant objectif, par la mobilisation aussi bien des Pouvoirs publics que du Secteur privé, dont le rôle capital dans la réalisation de cette vaste entreprise de coopération intra-islamique est devenu une évidence.

A cet égard, la situation de l'Afrique, au moment où se tient en terre sénégalaise le 11^{ème} Sommet islamique, a retenu particulièrement notre attention, dans la mesure où les problèmes de pauvreté préoccupants avec lesquels ce continent est confronté doivent pouvoir susciter un élan de solidarité retentissant du reste de la Oummah islamique, du fait des immenses ressources et potentialités économiques dont ALLAH le TOUT PUISSANT l'a dotée, précisément pour faire face à ses difficultés d'existence et peser de tout son poids sur la scène internationale. Partant de cette réalité, NOUS, dirigeants des Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, avons accordé la plus grande importance à l'urgence de la mise en œuvre des dispositions contenues dans le Programme d'Action Décennal et relatives à l' « appui au développement et à la lutte contre la pauvreté en Afrique ». Ainsi, NOUS avons convenu d'inscrire, parmi les priorités de l'Action islamique commune, l'allègement, par les Etats membres donateurs, des dettes bilatérales et multilatérales des pays africains à faibles revenus appartenant à l'Organisation de la Conférence Islamique, d'autant que, selon le programme d'Action Décennal, « une attention particulière doit être accordée à l'Afrique, qui est la région la plus affectée par la pauvreté, les maladies, l'analphabétisme, la famine et le poids de la dette ». Cet allègement doit être opéré dans des proportions et des délais tenant compte du lourd fardeau de la dette dans les économies africaines.

C'est dans le même esprit de solidarité que NOUS engageons nos Etats à tout mettre en œuvre pour alimenter, dans les meilleurs délais, le Fonds spécial de Solidarité islamique mis en place au sein de la Banque Islamique de Développement (**BID**), jusqu'à hauteur de son capital de 10 milliards de Dollars, et saluons les contributions déjà annoncées par certains pays donateurs de l'OCI.

Dans le cadre de notre volonté commune de faire, du 11^{ème} Sommet islamique de Dakar, un tournant dans la concrétisation de la solidarité islamique, NOUS avons également accordé beaucoup d'intérêt à la nécessaire mobilisation de la Zakat dans l'espace de l'OCI, dans les conditions de rationalité et d'efficacité dans son allocation aux nécessiteux qui feront, de ce pilier de l'Islam, un axe vivant de la solidarité islamique.

Le renouveau islamique que NOUS ambitionnons de bâtir, notamment depuis notre troisième Sommet extraordinaire de Makka Al-Moukarramah, doit se concrétiser, également, par une accélération du développement des ressources humaines de haute qualité dans les Etats membres de l'OCI, en accordant une importance particulière, entre autres filières d'enseignement, à la Science et à la Technologie dont le caractère prioritaire est mentionné dans notre Programme d'Action Décennal.

En conséquence, NOUS incitons les Etats membres de l'OCI à œuvrer, notamment avec l'appui de la BID à travers son Programme de bourses destiné aux formations de haut niveau, pour un enseignement de qualité visant à encourager la créativité, la recherche, l'innovation et le développement tels qu'énoncés dans le Programme d'Action Décennal.

Dans le même mouvement de renouveau islamique, NOUS lançons un appel pour que Nos Etats et leurs érudits se mobilisent en vue de parvenir à une unification du calendrier musulman qui viendrait, ainsi, renforcer la solidité de l'image de l'Islam dans le monde.

La réalisation de toutes les aspirations qui précèdent, dans une démarche à la fois progressive et résolue, requiert, non seulement la contribution des Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, mais aussi le renforcement approprié des capacités d'action du Secrétariat général de l'OCI et l'amélioration continue des mécanismes de fonctionnement de l'OCI, par une révision de sa charte. Nous avons pris l'engagement de nous conformer à ces orientations, pour une Organisation de la Conférence Islamique toujours plus crédible sur la scène internationale.

En ces premières années du troisième (3^{ème}) millénaire, NOUS tendons la main aux autres dirigeants du monde, aux Organisations intergouvernementales poursuivant les mêmes buts de paix et de coopération que l'Organisation de la Conférence Islamique, afin que, dans un élan commun, nous bâtissons une Humanité réconciliée avec elle-même, par l'approfondissement des valeurs que partagent les peuples, l'interdépendance de ceux-ci à travers une coopération féconde, dans le respect des spécificités religieuses et culturelles.

C'est tout le sens du dialogue des civilisations qui avait fait l'objet d'une Déclaration, au huitième Sommet islamique de Téhéran, une noble idée que les Nations-Unies ont avalisée par l'adoption d'une Convention internationale pour un code de conduite prônant la connaissance mutuelle et le rapprochement entre les peuples sur notre planète-terre.